



Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

# Brèves n°107

\*Été 2020\*

## Prenez soin de vous !

**YVELINES ENVIRONNEMENT**  
organise le jeu concours

**Notre amie l'eau de tous les jours**  
**DU 9 JANVIER**

**Jusqu'à mi-mai 2020**

Réservé aux jeunes de 5 à 15 ans et diffusé dans les écoles, collèges et accueils de loisirs, mais aussi dans les foyers d'hébergement du département des Yvelines.

Plus d'infos sur notre site : [www.yvelines-environnement.org](http://www.yvelines-environnement.org)  
En partenariat avec :

Yvelines Environnement avait lancé le 9 janvier à la Ferme du Manet de Montigny-le-Bretonneux son **jeu-concours** destiné aux jeunes des Yvelines de 5 à 15 ans mais aussi aux foyers d'hébergement du département. Il devait se clôturer le 4 avril mais en raison de la crise sanitaire du Covid-19 a été prolongé jusqu'à mi-mai.

Etant dans l'impossibilité d'organiser cette année notre **remise des prix**, il a été décidé de récompenser chaque participant de façon individuelle ! Et ce grâce à nos fidèles partenaires : la Bergerie nationale de Rambouillet, la Réserve naturelle de Saint-Quentin en Yvelines, le Zoo de Thoiry, la Fondation de Coubertin, le Domaine de Madame Elisabeth, l'Espace Rambouillet, l'Association ACTI, la Serre aux Papillons, l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup, la Coulée Verte, le Sentier de Maincourt, et bien d'autres....

Un immense MERCI à eux et à tous les participants de cette année qui ont répondu présents même confinés !

<https://www.yvelines-environnement.org/notre-amie-leau-de-tous-les-jours/>

Yvelines Environnement - 20 rue Mansart - 78000 Versailles

01 39 54 75 80 \* [yvelines.environnement@orange.fr](mailto:yvelines.environnement@orange.fr) - <https://www.yvelines-environnement.org>

## Le Prix « Yvelines Environnement »



**Yvelines**  
Le Département

### Report du Prix « Yvelines Environnement » à 2021

En raison de la crise sanitaire consécutive au **Covid-19**, des mesures gouvernementales ont été prises notamment avec l'interdiction des réunions de plus de dix personnes. Les difficultés et incertitudes économiques générées pour les entreprises qui de ce fait ne pouvaient remettre un dossier d'ici fin mai, il nous a semblé plus raisonnable, en accord avec le Conseil Départemental des Yvelines et la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Yvelines, **de reporter à l'année prochaine notre prix « Yvelines Environnement »**, dont la remise des prix était initialement prévue le 17 juin 2020.

Lien vers le site :

<https://www.yvelines-environnement.org/lancement-du-prix-yvelines-environnement/>



# Confinement & Biodiversité

Médias, témoignages divers, on nous a abreuvé d'articles de presse ou bien de reportages vidéo illustrant la phrase passe-partout « *la nature a repris ses droits* ».

## Quels bénéfices réels le confinement a-t-il bien pu avoir sur la faune et la flore ?

L'esprit scientifique exige des preuves. Sauf à avoir réalisé des inventaires pendant la période du confinement sur un périmètre d'étude significatif, et le comparer à des inventaires réalisés sur la même période et le même périmètre les années précédentes, nul ne peut affirmer qu'il y a eu un bénéfice.

Pas de passe-droit, les naturalistes étaient confinés comme tout le monde et donc pas d'inventaires (mis à part dans les jardins privés, car les parcs et boisements étaient fermés) !

C'est donc sans preuves scientifiques que j'évoque ci-dessous **quelques bénéfices présumés** pendant cette période.

Le premier bénéfice est indirect : une certaine prise de conscience, de la part des êtres humains, de l'existence d'une faune et d'une flore de proximité. En effet le confinement a permis, en l'absence de bruit et d'activités effrénées, de renouer avec des sens tels que la vue et l'ouïe. Il n'y a pas eu d'invasions d'oiseaux ou bien de mammifères pendant le confinement, juste des observateurs plus attentifs et une faune moins dérangée par les humains.

Pour les oiseaux l'absence de bruits parasites a une influence directe sur la communication entre les individus et leur permet aussi d'être plus attentifs aux prédateurs.

La réduction significative de la circulation a proportionnellement induit une réduction des collisions avec les animaux.

Le confinement profite également à la tranquillité des oiseaux nichant sur les plages ou les rives des fleuves. Aucune incidence positive sur les milieux agricoles où l'activité s'est déroulée sans changements.

Pour les habitats boisés, une tranquillité retrouvée en période de reproduction.

Un court répit également pour la régulation des animaux par piégeage.

L'absence de tonte des espaces publics a profité aux insectes et par ricochet à ceux qui les consomment.

Par contre les jardins privés ont été sur-entretenus.

.../...



# Confinement & Biodiversité, suite....

## Ces maigres bénéfices sont-ils durables ?

Sitôt la fin du confinement sifflée, chacun a repris crescendo ses activités. Avec pour certains secteurs une certaine frénésie tels que la gestion des espaces verts et des bermes routières.

On a pu assister également à une ruée vers les campagnes, boisements, parcs et jardins, livrés sans retenue aux appétits de jeux et d'activités de plein air, sans considération aucune pour la faune et la flore qui y vit. Les franciliens ont multiplié les sorties en plein air en guise de rattrapage.

Tout a repris comme avant si ce n'est pire.... Combien d'électrochocs faudra-t-il à nos contemporains pour qu'ils intègrent qu'ils doivent partager équitablement le territoire avec la faune et la flore et non pas occuper le terrain à la manière d'armées de conquistadors.

**En conclusion :** Arrêt de l'érosion de la biodiversité, on n'est pas prêts d'en voir le début du commencement !

### **Poursuivre la réflexion :**

« *Biodiversité et déconfinement : pourquoi l'essentiel n'y est pas ?* » par Grégoire Lois – Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF)

<https://www.arb-idf.fr/article/biodiversite-et-deconfinement-pourquoi-lessentiel-ny-est-pas>

« *Confinement et biodiversité* » par Grégoire Lois – Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF)

<https://www.arb-idf.fr/article/confinement-et-biodiversite>

« *Confinement de l'Homme : un répit pour une biodiversité exsangue* » :

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/confinement-covid19-biodiversite-repit-35259.php4>



# *Empreinte biodiversité des entreprises*

« Un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction.

C'est un déclin de la biodiversité sans précédent dans l'histoire humaine.

Comment les entreprises peuvent-elles prendre leur part face à l'enjeu de la préservation des espèces et mieux considérer leurs impacts sur la biodiversité ?  
La Plateforme RSE a identifié les bonnes pratiques qui pourraient être généralisées »

**Article fort intéressant et très bien mis en couleur sur le site de France Stratégie :**

**<https://www.strategie.gouv.fr/infographies/empreinte-biodiversite-entreprises>**



# La journée de l'océan

Saviez-vous que les océans absorbent 30 % du dioxyde de carbone produit par les humains ?

Ou que 3 milliards de personnes dépendent de la **biodiversité marine et côtière** ?

Ou même que les océans représentent la principale source de **protéines** pour 3 milliards d'individus dans le monde ? Les océans nous sont très importants. Ils nous permettent de nous nourrir et d'absorber le CO<sub>2</sub> que nous produisons pour en former de **l'oxygène** que nous respirons.

Ce sont les poumons de la planète, tout comme les forêts.

Les océans sont pleins de ressources.



Afin de nous rappeler de l'importance des océans, une journée leur a été consacrée le **8 juin**.

Poumons de la planète, membre à part entière de la biosphère, ressources de nourriture et de médicaments naturels, les océans possèdent de nombreuses qualités.

Cette journée permet aussi de sensibiliser le public sur les **menaces** qui pèsent aujourd'hui sur les océans, et plus majoritairement sur les activités humaines menaçant **l'équilibre océanographique**.

Cette journée permet aussi de mobiliser et d'unir les populations du monde entier sur des habitudes de gestions plus durable à prendre.





## L'arbre en milieu rural et urbain, une ressource essentielle face au changement climatique

De nos jours, le changement climatique est un phénomène irréversible. Avec une augmentation actuelle de plus de 1,3°C, des épisodes caniculaires et de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi que des précipitations en évolution et une augmentation de la montée des eaux exigent que nous adaptions nos comportements.

La prise de conscience et la mise en place d'actions afin de minimiser ses phénomènes sont primordiaux. Pour agir, deux options peuvent être mises en œuvre. La première étant d'atténuer les émissions de gaz effet de serre pour limiter l'ampleur des dégâts climatiques à l'échelle globale. Et la deuxième étant de s'adapter dès aujourd'hui dans le but de limiter les conséquences sur l'environnement, sur l'économie mais aussi sur les plans humanitaires et sociaux.

L'arbre, élément intrinsèque à la biodiversité, serait une des solutions permettant de lutter contre cette avancée rapide du réchauffement climatique. En effet, ce dernier possède de multiples caractéristiques alliant **la biodiversité, le bien-être social et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

L'arbre rend des services écosystémiques qui vont différer suivant les milieux.

Les arbres nous sont essentiels. Que ce soit en milieu urbain, en milieu rural ou en milieu naturel, les arbres remplissent des actions primordiales à notre bien être. Les actions telles que la photosynthèse, les échanges nutritifs ou la communication leur permettent de proliférer tout en contribuant, volontairement ou non, au bon développement des autres individus.

.../...



## **L'arbre en milieu rural et urbain, une ressource essentielle face au changement climatique**

Les arbres jouent un **rôle incontournable pour l'environnement et pour son bon développement.**

D'anciennes bonnes pratiques refont surface comme l'agroforesterie mais aussi la mise en place de nouvelles découvertes. Ces découvertes portent sur la communication entre les différentes essences d'arbres. La science a prouvé que les arbres possèdent un réseau communicatif souterrain permettant la transmission d'informations. Les souches mémoires, par exemple, maintenues en vie par les autres espèces d'arbres, servent à communiquer leur vécu et leurs expériences.

Il est donc primordial de laisser la nature reprendre ses droits dans certaines zones forestières. C'est aussi par la non intervention de la main de l'homme que chaque essence d'arbre, chaque souche, et le moindre bois morts pourront jouer leur rôle de **mémoire ancestrale** qui permettra à la nature de s'adapter et de proliférer.

Ces nouvelles données font prendre conscience à l'Homme qu'il doit intervenir que quand une perturbation a lieu.

L'enjeu actuel pour l'Homme est donc de comprendre l'équilibre fragile qui existe entre son mode de vie et le respect de la nature comme mère nourricière.

Déforester c'est réduire les actions bénéfiques de l'arbre, détruire des réseaux de communications mais surtout minimiser les réactions de photosynthèse.

Les arbres jouent aussi un rôle sur notre bien-être et sur notre humeur. Ils maintiennent un cadre de vie bénéfique à tous les individus, qu'ils soient humains, faunistiques ou floristiques.





# Les animaux domestiques



Chaque semaine, des témoins dénoncent en France des infractions graves infligées sur des animaux domestiques.

En 2018, la gendarmerie nationale a enregistré pas moins de 9 504 actes de cruautés et de mauvais traitements sur ces animaux. En 2019, 14 602 enquêtes ont été menées par diverses associations, soit 30 % de plus qu'en 2018, et au total, 2 601 animaux ont été retirés à leur propriétaire. Ces chiffres sont alarmant, surtout que depuis quelques années, ces derniers augmentent.

La maltraitance animale représente aujourd'hui près d'un tiers des infractions liées à l'environnement. Malheureusement, ces derniers restent flou car, parmi les 9 054 infractions qui ont été relevées, il n'a pas été compté les méfaits commis sans aucuns témoins ou qui n'ont donc pas été dénoncés.

Ces associations possèdent de nombreux délégués enquêteurs bénévoles qui se chargent de se mettre en contact avec le propriétaire. D'après eux, les propriétaires commettent ces méfaits souvent à cause de l'ignorance de soins qui doivent être apportés à leur animal.

Aussi, ces infractions peuvent être dues aux conséquences de souffrances sociales de certaines familles qui utilisent donc l'animal de compagnie comme souffre-douleur.

Sur les réseaux sociaux, et à la télévision, les associations ont lancé une campagne de communication, notamment l'augmentation de l'abandon des animaux domestiques durant les grandes vacances. En effet, sur 46 000 animaux domestiques abandonnés, un quart le sont durant la périodes des grandes vacances. Au même titre que les abandons, les sévices graves sont des délits. Les sanctions encourues pour :

- De mauvais traitements sont 750€ d'amende
- Un abandon il s'agit de 2 ans de prison et de 30 000€ d'amende
- Des sévices graves et des actes de cruauté il s'agit de 2 ans de prison et de 30 000€ d'amende
- L'atteinte à l'intégrité ou à la vie d'un animal il s'agit de 450€ d'amende si l'acte a été involontaire, et de 1500€ d'amende si l'acte a été volontaire.



A lire également sur notre site :

<https://www.yvelines-environnement.org/la-sensibilite-chez-les-animaux/>



# Rupture du PIPE-LINE d'Ile-de-France(PLIF) à Autouillet

Suite de l'article de Patrick Menon, paru dans nos Brèves de Janvier 2020

## La légitime inquiétude des riverains et des associations qui n'ont pas d'information précise depuis la réunion du 19 novembre 2019 à Autouillet.

Depuis cette réunion :

- Deux arrêtés préfectoraux, du 19 décembre 2019 et du 30 janvier 2020, portent sur les restrictions de circulation sur les communes d'Autouillet et de Boissy-sans-avoir dans le cadre du chantier de dépollution des terres suite à la fuite d'hydrocarbure.
- Un arrêté préfectoral du 16 juin 2020 porte sur l'état et l'exploitation de la canalisation (PLIF).  
Que dit ce nouvel arrêté qui pose en fait la question fondamentale de l'état du Pipe-line à assurer sa fonction en toute sécurité.

Pour mémoire :

*Dans la nuit du 24 au 25 février 2019,  
une rupture de pipeline Ile-de-France a provoqué  
une fuite de pétrole, impactant  
des parcelles agricoles  
sur les communes d'Autouillet  
et de Boissy-sans-Avoir,  
et la pollution de cours d'eau dont le Lieutel,  
et en partie la Mauldre.*

**Retrouvez l'article dans son intégralité  
en cliquant sur le lien :**

<https://www.yvelines-environnement.org/rupture-du-pipe-line-dile-de-france-plif-a-autouillet/>

### Tracé du PLIF du Havre à la raffinerie de Grandpuits



## Usine d'Achères - SIAAP

### **3 Juillet 2019 : incendie dans l'unité de clarifloculation de la station Seine-aval de traitement des eaux usées du SIAAP**

(Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne).

### **Juillet 2020 : les interrogations des riverains et des associations.**

*Suite de l'article de Patrick Menon, paru dans les Brèves n°105 d'octobre 2019.*

#### Pour mémoire : Qu'est-ce que la clarifloculation ?

La **clarifloculation** (de coagulation-floculation) réalise les opérations regroupant : la clarification, la floculation, la décantation et l'épaississement des boues, le tout via un clarifloculateur. Elle permet notamment de traiter les phosphores dans les stations d'épuration.

La clarifloculation est un traitement chimique-physique des eaux usées et consiste surtout dans l'enlèvement des substances suspendues

Lire plus: <https://www.aquaportail.com/definition-5676-clarifloculation.html>

#### Conséquences de l'incendie :

- Altération des capacités de traitement du phosphore et du traitement biologique
  - Pollution carbonées et azotée,
  - Pollution phosphatée

#### Déroulement des actions depuis fin 2019

=>>> À lire sur notre site en cliquant sur ce lien :

<https://www.yvelines-environnement.org/apres-lincendie-a-lusine-seine-aval-du-siaap/>

# A TRIER DANS LA POUBELLE JAUNE

## 1 Bouteilles et flacons en plastique



Bouteilles et flacons

Flacons de produits ménagers



Grosses bouteilles

Produits de toilette

- ✓ Videz bien le liquide avant de trier !  
Si besoin, écrasez les horizontalement.

## 2 Tous les papiers



Journaux, Magazines



Enveloppes, Papiers,  
Courriers



Catalogues, Annuaires



Livres, Cahiers

- ✓ Evitez de les froisser ou de les déchirer.  
Retirez les films plastiques autour des magazines.

## 3 Emballages métalliques



Boîtes de conserve

Canettes

Aérosols

Barquettes en aluminium

- ✓ Inutile de laver. L'eau est précieuse.  
Pensez à bien vider les restes avant de jeter.

## 4 Cartons et Briques alimentaires



Gobelets en carton

Cartons vides

Briques alimentaires

- ✓ N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.  
Pensez à bien retirer les plastiques dans les cartons.

Le tri ne prend pas de vacances...



Avec notre partenaire

...Piqûre de rappel...

## A TRIER DANS LE VERRE



Inutile de laver. L'eau est précieuse.



### Emballages en verre



Pots



Bocaux



Bouteilles

## A JETER



Les déchets du quotidien,  
à jeter dans la poubelle ordinaire.



Pots de yaourt



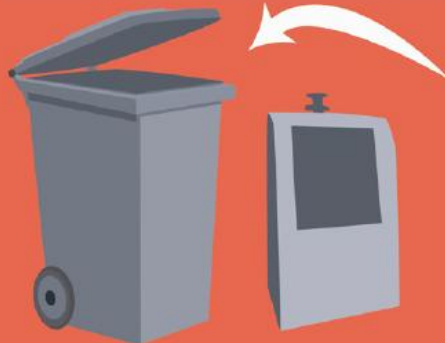
Barquettes en plastique



Polystyrène



Couches,  
Papiers absorbants



Vaisselle



Sacs en plastique



Boîtes en plastique



Cassettes, CD, DVD



Blisters en plastique



Papiers salis



Déchets ménagers



Pots de fleurs

Liste des Communes du



=>

<file:///C:/Users/YE/Downloads/LISTE-COMMUNES-2019-1.pdf>



Les circonstances sanitaires nous ont contraints à reprogrammer  
l'**Assemblée Générale Annuelle d'Yvelines Environnement** :

**le samedi 19 septembre 2020**  
**à la Bergerie nationale de Rambouillet**

Le public était invité à émettre ses observations  
sur les **Territoires à Risque Important d'Inondation (TRI)** du bassin Seine Normandie  
**du 19 décembre 2019 au 19 juin 2020.**

Conformément à l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la **prorogation des délais échus**  
pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, le  
délai de mise à disposition des cartes des surfaces inondables et des risques d'inondation des territoires à  
risques d'inondation du bassin Seine-Normandie est **prolongé jusqu'au 7 septembre 2020.**

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/cartes-des-surfaces-inondables-et-des-risques-d-a4145.html>

### **Appel à projets :**

Et si on lançait un « Atlas de la biodiversité » pour notre commune ?

Oui mais voilà, comment faire ?

<https://ofb.gouv.fr/actualites/appel-projets-atlas-de-la-biodiversite-communale-lancement-en-juillet-2020>

# *Huguette Hadrot nous a quittés*

*Une page de l'histoire du pays d'Yvelines, celle de Montfort l'Amaury se tourne. Elle rayonnait tant par son élégance que par une discrétion "aux aguets". Et si on pense à elle, on entend la musique de Ravel, on lit les textes qu'elle a consacrés à Rameau.*

*Écoutait-elle leurs mélodies lorsqu'elle écrivait son beau livre "Montfort l'Amaury de l'an mille à nos jours" ou quand elle rédigeait de délicates pages sur "l'influence de José-Maria de Heredia"?*

*Peut-être travaillait-elle dans son merveilleux et apaisant jardin en 1998 alors qu'elle se livrait à une belle réflexion sur "les métiers de la forêt" et ces jours-là, elle admirait sûrement ses arbres éclairés par la superbe lumière de cette région des Yvelines qu'elle aimait tant jusqu'aux "poires du verger de Rambouillet qui au XVII<sup>e</sup> siècle devaient conquérir l'Europe".*

*La culture, son univers, comme la dignité raffinée de sa présence avec ses amies de la SHARY, de la SARRAF et d'Yvelines Environnement dont elle était membre d'honneur, était aussi celle remarquée à la commission des sites et au comité départemental du prix d'histoire locale.*

*Nous ne pouvons d'ailleurs oublier la si sympathique réception à laquelle les membres de la Commission des Sites furent conviés, dans sa superbe propriété qu'elle aimait tant, lorsqu'elle la quitta.*

*Elle était le raffinement, le sourire, la volonté. Ses avis aussi documentés que pertinents nous manqueront... son esprit, en revanche, restera une source d'inspiration pour conduire nos missions.*